

## SERVICE D'APPELS AUTOMATISÉS

La Municipalité a mis en place un système d'appels automatisés permettant de prévenir rapidement les citoyens en cas d'urgence ou lorsqu'un message d'intérêt public doit leur être transmis.



Le système d'appels automatisés s'avère un moyen de communication efficace et rapide qui, selon le besoin et l'urgence de la situation, s'ajoute aux autres voies de communication telles que le site Web, la radio, le journal communautaire, le publipostage.

Bien que le service proposé soit fiable, la Municipalité ne peut garantir l'exactitude ou la livraison de toute l'information transmise à tous les résidents lors de l'activation de la procédure. La municipalité, le conseil ou son personnel ne doivent pas être tenus responsables des actions prises ou omissions faites par les résidents en se fondant uniquement sur les renseignements fournis par le service ou par un défaut de recevoir le message.

Présentement, la base de données comprend tous les numéros qui apparaissent dans l'annuaire téléphonique de son territoire. Dans ce contexte et lorsque requis, le système placera un appel à toutes les résidences et commerces de St-Cyrille dont le numéro de téléphone se retrouve dans sa base de données. En cas d'absence, le système laissera un message sur le répondeur et/ou boîte vocale de la résidence.

Notez que la base de données de la Municipalité est confidentielle et ne servira qu'à des fins d'urgence.

Afin d'optimiser le service, il est de la responsabilité de chacun de mettre à jour ses coordonnées périodiquement ou lorsqu'un changement survient.

## POUR BÉNÉFICIER DU SERVICE

### Vous êtes inscrit si :

Si vous avez un service téléphonique résidentiel et que votre numéro se trouve dans les pages de l'annuaire, vous êtes inscrits dans le système. Aucune démarche n'est à faire, à moins que vous voulez modifier les informations inscrites (ajouter un numéro de cellulaire, recevoir votre message par SMS ou par courriel).

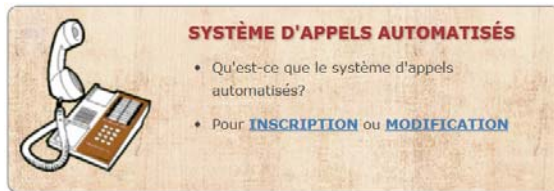
Comme votre fiche est créée avec votre numéro de téléphone résidentiel, veuillez utiliser ce numéro comme « nom d'utilisateur ».

### Vous n'êtes pas inscrit si :

- Vous n'êtes pas abonné à un service de téléphonie résidentielle;
- Votre moyen de communication est un cellulaire;
- Votre numéro de téléphone est confidentiel;
- Vous avez déménagé au courant de l'année sur une autre rue de St-Cyrille;
- Vous êtes un nouveau résident.

## POUR S'INSCRIRE

Pour vous inscrire, vérifier ou modifier vos données, cliquez sur le lien de la page d'accueil « Pour INSCRIPTION ou MODIFICATION ».



Voici le tableau qui apparaîtra :

Le tableau est divisé en deux sections. La partie supérieure est une image d'un paysage vallonné verdoyant. La partie inférieure est un formulaire de connexion. À gauche du formulaire est le logo "MRC de Drummond" avec un pictogramme rouge et vert. Le formulaire contient le titre "Bienvenue sur le portail citoyen" et "Accéder à mon dossier". Il y a un menu déroulant "Choisissez votre ville", un champ de saisie "Nom d'utilisateur (numéro de téléphone)", un champ de saisie "Mot de passe", et deux boutons "Connexion" et "Nouvel usager".

La première fois que vous utilisez ce lien, vous devez cliquer sur « **Nouvel usager** » pour créer votre mot de passe :

➡ Votre nom d'utilisateur est votre numéro de téléphone à « 10 chiffres »;

(note : si vous avez un numéro de téléphone résidentiel, votre fiche est déjà créée, utilisez ce numéro existant)

➡ Le système vous assignera un mot de passe.

Notez que le système peut vous joindre soit par **téléphone**, **cellulaire** et aussi par **SMS** et **courriel** en ajoutant vos coordonnées dans votre fiche.



Si vous éprouvez des difficultés, vous pouvez nous joindre au 819 397-4226, il nous fera plaisir de vous aider.

La municipalité de Saint-Cyrille-de-Wendover